

ffpp

Fédération Française
des Psychologues
et de Psychologie



le rôle du psychologue en **institution** **gériatrique**

**Session de formation
VISIOCONFERENCE**

17 et 18 juin

catalogue

2021



le rôle du psychologue en institution gériatrique

L'apport du psychologue dans les institutions gériatriques s'est considérablement développé ces dernières années. Cette formation vous propose une réflexion renouvelée sur sa place, sa pratique et sa déontologie. - Programme de base -

argument

L'apport du psychologue dans les institutions gériatriques s'est considérablement développé ces dernières années, entraînant une réflexion renouvelée sur sa place, sa pratique et sa déontologie. Les sollicitations institutionnelles mais également celles des personnes âgées et des familles, les obligent à clarifier et à préciser leurs rôles et leurs missions. Aussi varié que riche, le travail auprès de la personne âgée et au sein d'une équipe pluridisciplinaire est aussi complexe. Il demande recul et mise en perspective. C'est ce que cette formation vous

objectifs

Permettre aux psychologues exerçant en EHPAD et/ou Accueil de jour, de se questionner et d'apprendre à se positionner dans le métier très spécifique de psychologue en gériatrie et à plus forte raison en établissement.

Être en mesure de répondre aux demandes de la direction, de l'équipe, des personnes âgées et de leurs familles. Pouvoir décliner les missions du psychologue / Savoir expliquer son rôle à chacun.

Acquérir un savoir (pratique) sur le travail institutionnel auprès de patients en perte d'autonomie au sein d'un mode de vie en collectivité.

Mieux comprendre les aspects déontologiques et le cadre légal des missions du psychologue afin d'articuler au mieux ses activités au profit des personnes accueillies.

méthodologie

- Apport de connaissances théoriques en lien avec les compétences pratiques.
- Études de cas apportés par le formateur et / ou les stagiaires.
- Analyse de situations concrètes. Réflexions. Mise en œuvre pratique.

contenus

Programme complémentaire au programme de base sur le rôle du psychologue en institution gériatrique.

Programme réparti sur deux jours et centré sur l'accompagnement des personnes âgées souffrant de pathologies psychiatriques vieillissantes ou de handicap mental, dans un contexte de réflexion autour du rôle du psychologue et de ses missions.

Jour n°1 – matin

Prise de contact, présentations professionnelles et recensement des cursus, parcours, pratiques, connaissances théoriques des participants, analyse de la demande, des attentes, des difficultés rencontrées.

Apports complémentaires théoriques en lien avec spécificités psychogériatriques :

- Rappels et compléments – Le cadre légal : loi 2002 / notion de protection des patient, loi ASV 2015...
- Code de déontologie
- Missions du psychologue en regard des textes de référence et des personnes accueillies
- Comment se positionner par rapport à la hiérarchie (droits et devoirs, quand parler, que dire, quand rappeler le rôle du psychologue)

Le rôle institutionnel du psychologue :

- Projet d'établissement, démarche qualité, bientraitance, secret professionnel
- Les écrits : pour qui ? pourquoi ? comment ?

Comprendre la loi et ses applications / Savoir se positionner dans une institution

Jour n°1 – après midi

Rôle du psychologue auprès des équipes, éventuellement reprise du rôle institutionnel si nécessaire :

- Le psychologue en tant que membre d'une équipe. Son positionnement. Savoir expliquer son rôle, écoute et analyse de ce que transmet l'équipe, la participation aux transmissions/qu'est-ce que le psychologue transmet ? Comment ?

Rôle du psychologue auprès des personnes âgées et leurs spécificités psychogériatriques :

- Spécificités de l'accompagnement des personnes souffrant de pathologies psychiatriques : de qui parle-t-on ? Retour sur les principales pathologies : pathologies neurodégénératives avec troubles du comportement, pathologies psychiatriques. Symptomatologies. Troubles du comportement : hallucinations, idées délirantes, dépressions....
- Le travail en individuel auprès des personnes : quelles prises en soins ?
- Liens avec les équipes. Liens avec les familles.

Jour n°2 – matin

Comprendre et appliquer le travail spécifique du psychologue en psychogériatrie :

- Suite de l'actualisation des connaissances sur les problématiques psychogériatriques et les symptomatologies. Quelles prises en soin ?
- Analyse de situations concrètes proposées par les participants afin de favoriser une réflexion en groupe et de permettre une prise en charge plus adaptée au patient.

Jour n°2 – après midi

Liens avec les équipes. Liens avec l'encadrement.

Participation au travail en équipe. Soutien des équipes ?

- Quels retours aux équipes ? Comment les aider ? Quels sont les leviers ? Proposition de groupes de parole/d'analyse de pratiques, oui / non ? Pourquoi ? Transmettre son savoir/aider à comprendre les attitudes des patients, des familles...

Fin de stage. Evaluation.

le rôle du psychologue en institution gériatrique

PUBLIC

Psychologues

L'attestation Adeli des psychologues est demandée pour valider l'inscription.

GROUPE

12 participants maximum

MODE

VISIOCONFERENCE

DUREE

2 journées de 7 heures

SESSION

17 et 18 juin

tarifs 2021 nets

Adhérent FFPP : 449 €

non Adhérent FFPP : 643 €

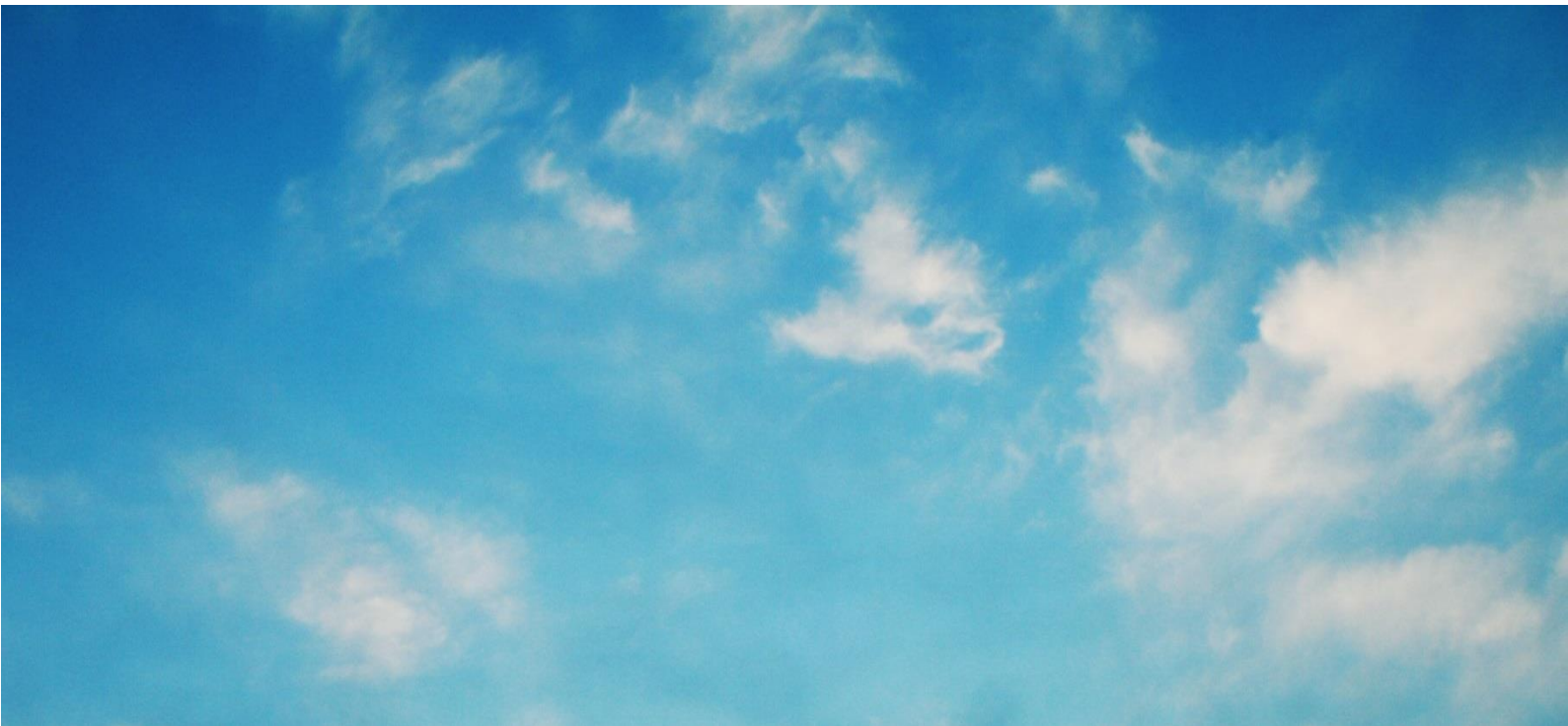
formations intra

Vous souhaitez mettre en place cette formation du catalogue dans votre établissement ? Contactez-nous à l'adresse suivante :

formationsintraffpp@gmail.com

Un devis spécifique vous sera proposé suite à l'étude de faisabilité de la formation au sein de votre institution, de vos besoins et des modalités de mise en place.

formatrice : Manon Pagano Psychologue spécialisée en neuropsychologie (Lille 3), formée à l'évaluation et la réhabilitation cognitive (hôpitaux universitaires de Genève). Avec une solide expérience en consultation mémoire - pôle gériatrique (médecine gériatrique aiguë, SSR) ainsi qu'en EHPAD-, renforcée par une spécialisation en éducation thérapeutique du patient, elle propose, depuis plus de cinq ans, des formations à un public varié de professionnels de terrain. En 2013, elle recentre sa pratique sur une intervention globale et au long cours auprès des populations âgées en situation dite "complexe" et intègre en tant que gestionnaire de cas un dispositif MAIA. Elle a une bonne connaissance de l'offre existante et de l'actualité médico-sociale de l'accompagnement des aînés. Elle participe à la démarche d'intégration, aux actions et réflexions de territoire et à l'analyse des besoins avec son regard de psychologue



Organisme formateur n° 11 75 38 152 75
RNA : W751158513 -- APE : 9499Z -- ANFH 320857
Datadocké n°0048939

Siège FFPP

71, Avenue Édouard Vaillant - 92774 Boulogne Billancourt Cedex

Siret : 448 221 804 000 41, APE 9499 Z

Téléphone : 09 86 47 16 17
(numéro non surtaxé)

E-mail : formationsinterffpp@gmail.com

www.ffpp.net